Français en Suisse –
apprendre, enseigner, évaluer

Italiano in Svizzera –
imparare, insegnare, valutare

Deutsch in der Schweiz –
lernen, lehren, beurteilen

fide
certificat

Certificat « Formateur/trice en langue dans le domaine de l'intégration »

Descriptifs de module
Version 2025

Berne, 1er janvier 2026

Secrétariat fide
Haslerstrasse 21
3008 Berne
031 351 12 12
info@fide-info.ch
www.fide-info.ch

Contenu

Ce document contient la description des modules fide : les conditions préalables à la participation, les compétences à acquérir et les contenus possibles, ainsi que les informations relatives à la vérification des compétences.

Le Certificat « Formateur/trice en langue dans le domaine de l'intégration » 3

Modules fide 5

Descriptif du module Didactique des langues étrangères, secondes et d'intégration (DES) 7

Descriptif du module Migration et Interculturalité (MI) 11

Descriptif de module Enseignement sur la base de scénarios selon l'approche fide (EBS) 15

Note relative au caractère multilingue du document

Le présent document est disponible en français, en italien et en allemand. Les trois versions peuvent présenter de variations de formulation. Ces différences sont intentionnelles et résultent des spécificités des discours scientifiques et académiques propres aux différents espaces linguistiques et éducatifs de Suisse.

Sur le plan du contenu, les versions sont équivalentes. Les adaptations terminologiques visent uniquement à garantir la précision professionnelle et une meilleure compréhension dans chaque contexte linguistique.

Le Certificat « Formateur/trice en langue dans le domaine de l'intégration »

Pour les participant·e·s

Le certificat atteste que ses titulaires sont capables de favoriser et d'accompagner l'acquisition d'une langue seconde dans le domaine de l'intégration, conformément à l'approche didactique fide.

Les formateurs/trices en langue dans le domaine de l'intégration sont en mesure de planifier, animer et évaluer un enseignement de langue seconde basé sur des scénarios, destiné à un public d'adultes migrants en Suisse, en tenant compte :

- des contextes inter- et transculturels,
- des conditions et prescriptions institutionnelles,
- ainsi que du vécu et du monde de référence des apprenant·e·s.

Le profil de qualification (Version 2025) sur le portail web fide constitue la base de référence pour les modules fide. Il décrit les domaines de compétence et les compétences opérationnelles à acquérir dans le cadre de la formation.

Ces compétences sont développées de manière systématique dans les modules suivants :

1. Formation d'adultes : module Animer des sessions de formation pour des groupes d'adultes (FFA CF-AF)
2. Didactique des langues étrangères, secondes et d'intégration : module fide « Didactique des langues étrangères, et secondes » (DES)
3. Enseignement sur la base de scénarios selon l'approche fide : module fide « Enseignement sur la base de scénarios selon l'approche fide » (EBS)
4. Migration et inter-/transculturalité : module fide « Migration et interculturalité » (MI)

À l'exception du module MI, les modules doivent être suivis dans l'ordre suivant : FA → DES → EBS.

Pour l'obtention du certificat, une expérience pratique est également requise : au minimum deux ans d'expérience en enseignement, correspondant à au moins 150 heures, dont au moins 100 heures à d'enseignement d'une langue seconde et/ou d'intégration à des personnes migrantes adultes.

Les exigences sont définies dans les documents correspondants à télécharger sur le portail web fide.

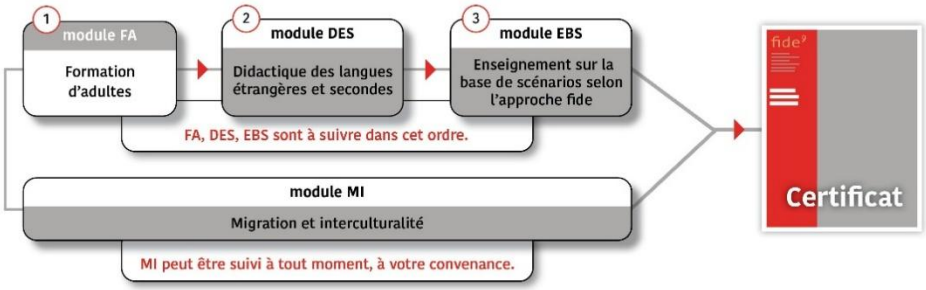

Prestataires de module·s

Pour que les modules puissent être proposés et que des attestations de module valables dans le cadre d'une demande de certificat « formateur/trice en langue dans le domaine de l'intégration » puissent être délivrées, les prestataires de modules doivent suivre une procédure de reconnaissance de modules (PRM) auprès du Secrétariat fide.

Les présents descriptifs de modules constituent la base de cette procédure. Les exigences relatives à la mise en œuvre des modules et les modalités de la procédure de reconnaissance des modules sont téléchargeables dans les documents correspondants sur le portail web fide.

Modules fide

Format

Chaque module fide comprend au minimum 18 heures effectives de formation encadrée sur site ou en ligne ainsi qu'au moins 40 heures effectives d'apprentissage autonome, réparties comme suit :

- au minimum 15 heures effectives d'apprentissage autonome guidé (préparation de la vérification des compétences du module) ;
- au minimum 15 heures effectives d'apprentissage autonome guidé (travaux de préparation et de suivi)
- au minimum 10 heures à effectives d'apprentissage autonome individuel (recherche, lectures approfondies, travaux de consolidation).

Les modules peuvent être organisés en présentiel, en ligne ou sous une forme combinée. Pendant les heures de formation encadrée sur site ou en ligne, toutes les personnes participantes doivent suivre le module selon le même format. Les formes hybrides, où certain· e· s participent en ligne tandis que d'autres sont sur place, ne sont pas autorisées.

Les prestataires doivent être reconnus pour le ou les formats qu'ils souhaitent proposer.

Vérification des compétences

Chaque module se conclut par une vérification des compétences, qui est évaluée par la formatrice ou le formateur du module avec la mention « réussi » ou « non réussi ».

Des informations complémentaires relatives à la vérification des compétences figurent dans les corpus réglementaires sur le portail web fide.

Attestation de module

Pour l'obtention d'une attestation de module, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Participation active à la formation en présentiel (au minimum 90 %) ;
2. Vérification des compétences du module évaluée comme « réussie ».

Descriptif du module
Didactique des langues étrangères et secondes (DES)

Compétence opérationnelle

Promouvoir l'acquisition des langues étrangères, secondes et d'intégration selon une approche actionnelle, en tenant compte des besoins, des ressources et des contextes d'usage linguistique du public cible.

Conditions préalables à la participation

Pour la participation au module, les prérequis suivants sont nécessaires :

- des compétences et une expérience attestées dans la formation d'adultes (certificat de module Animer des sessions de formation pour des groupes d'adultes (FFA CF-AF) ou équivalence reconnue selon le Règlement ; sauf pour les offres intégrées ou combinées) ;
- une expérience pratique attestée d'au moins 50 heures effectives dans l'enseignement d'une langue seconde et/ou d'intégration à des personnes migrantes est exigée (sauf pour les offres intégrées ou combinées) ;
- des compétences linguistiques et métalinguistiques dans la langue officielle locale correspondante, au moins du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), ou d'un niveau équivalent,
- un engagement à participer de manière active, ainsi que ;
- pour les modules en ligne, la caméra et le microphone doivent être disponibles, fonctionnels et activés.

Compétences

Les compétences correspondent à celles du domaine de compétence *Didactique des langues étrangères, secondes et d'intégration* du profil de qualification (Version 2025) sur le portail web fide et sont fixées comme obligatoires. Les formateurs/trices en langue dans le domaine de l'intégration acquièrent, dans le

cadre de ce module, les compétences suivantes :

- adapter ou élaborer de manière fondée des planifications pour des séquences d'apprentissage basées sur une approche actionnelle ;
- tenir compte, dans la planification des séquences d'apprentissage, des différences entre l'acquisition d'une langue étrangère, d'une langue seconde et d'une langue d'intégration ;
- concevoir et mettre en œuvre des activités d'apprentissage différenciées, adaptées au niveau des apprenant·e·s et à leurs besoins ;
- permettre aux apprenant·e·s de développer leur capacité d'action communicative dans des situations de la vie quotidienne ;
- favoriser le transfert des apprentissages ;
- renforcer la confiance et l'autonomie des apprenant·e·s en valorisant leurs connaissances, expériences et stratégies comme ressources pour leur progression et celle du groupe ;
- développer l'autonomie communicative des apprenant·e·s en les aidant à prendre conscience de leurs stratégies de communication et à les enrichir ;
- encourager les apprenant·e·s à réfléchir sur leur processus d'apprentissage et à mettre à profit cette réflexion dans leur progression ;
- sélectionner et utiliser de manière pertinente des ressources et méthodes d'enseignement analogiques et numériques, en fonction des activités langagières et des compétences communicatives visées, ainsi que
- justifier et expliciter ses choix didactiques de manière cohérente et fondée.

Contenus possibles

Les contenus énumérés ci-dessous servent de repères aux prestataires de modules pour l'élaboration de leurs concepts de module. Ils peuvent être pondérés et complétés selon les besoins, pour autant que le développement complet des compétences visées par le module soit garanti.

- Aspects et démarches de la promotion linguistique (centrée sur les participant·e·s, différenciation, individualisation, autonomisation, orientation vers le transfert)
- Approche actionnelle et communicative
- Différences entre l'acquisition d'une langue étrangère, d'une langue seconde et d'une langue d'intégration
- *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR) et son *Volume complémentaire*, ainsi que le *Curriculum-cadre pour l'encouragement linguistique des migrants* Suisse

- Biographie langagière et approche fondée sur les ressources, dans une perspective d'apprentissage actionnel des langues.
- Apprentissages coopératifs favorisant l'agir communicatif des apprenant·e·s
- Analyse de supports pédagogiques (manuels)
- Ressources et matériels d'enseignement et d'apprentissage, analogiques et numériques, favorisant le développement des compétences communicatives
- Méthodes de réflexion adaptées au public cible
- Développement systématique des stratégies communicatives
- procédures et outils pour l'évaluation du niveau linguistique ainsi que pour la formulation de retours sur les compétences langagières et les perspectives de développement

Vérification des compétences

Tâche pour la vérification des compétences

Planifier une séquence d'apprentissage (deux périodes consécutives) pour des apprenant·e·s adultes, conçue selon les principes de l'approche actionnelle, et en justifier la conception du point de vue didactique et méthodologique.

Directives

La vérification des compétences comprend entre 9'000 et 15'000 caractères, espaces compris, à l'exclusion de la page de titre, de la table des matières, de la bibliographie et des annexes (p. ex. la planification détaillée).

Elle contient :

- une description du cours et du public cible (env. ½ page) ;
- une planification détaillée en tableau d'une séquence d'apprentissage (deux périodes consécutives) élaborée par la personne candidate elle-même, ou adaptation personnelle d'une planification existante issue d'un guide pédagogique ou de sa propre institution ;
- une présentation de l'intégration thématique de la séquence d'apprentissage décrite (deux périodes consécutives) dans le déroulement global du cours, ainsi que
- une justification de la planification du point de vue didactique et méthodologique.

Critères d'évaluation

Forme

- Le tableau détaillé de planification est conforme aux directives.
- Le travail est structuré de manière cohérente et rédigé dans une langue claire, précise et correcte.

Contenu

- La planification de la séquence d'apprentissage tient compte de l'orientation vers les participant·e·s et de l'approche actionnelle.
- La capacité d'action communicative des apprenant·e·s est encouragée.
- La planification de la séquence d'apprentissage (deux périodes consécutives) est conçue de manière à favoriser l'autonomie d'apprentissage.
- La planification est compréhensible dans son ensemble et les choix didactiques et méthodologiques sont justifiés.

Descriptif du module
Migration et Interculturalité (MI)

Compétence opérationnelle

Mener une réflexion approfondie et nuancée sur ses compétences inter-/transculturelles afin d'accompagner de manière professionnelle le processus d'intégration de personnes migrantes adultes, en tenant compte de leur identité et de leurs empreintes socioculturelles, et de renforcer durablement leur capacité d'action dans la vie quotidienne en Suisse.

Conditions préalables à la participation

Pour la participation au module, les prérequis suivants sont nécessaires :

- une expérience pratique attestée d'au moins 50 heures effectives dans un domaine de pratique en lien avec des personnes migrantes est exigée (sauf pour les offres intégrées ou combinées) ;
- des compétences linguistiques et métalinguistiques dans la langue officielle locale correspondante, au moins du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), ou d'un niveau équivalent ;
- un engagement à participer de manière active, ainsi que ;
- pour les modules en ligne, la caméra et le microphone doivent être disponibles, fonctionnels et activés.

Compétences

Les compétences correspondent à celles du domaine de compétence *Migration et inter-/ transculturalité* du profil de qualification (Version 2025) sur le portail web fide et sont fixées comme obligatoires. Les formateurs/trices en langue dans le domaine de l'intégration acquièrent, dans le cadre de ce module, les compétences suivantes :

- prendre en compte le modèle d'intégration actuel ainsi que la diversité des approches cantonales ou locales et le contexte structurel dans la réflexion

sur sa propre pratique ;

- identifier et analyser les enjeux inter-/transculturels dans des situations de pratique professionnelle en décrivant de manière concrète, nuancée et aussi objective que possible les comportements des personnes impliquées (y compris soi-même) ;
- réfléchir de manière nuancée et approfondie sur sa propre compétence inter-/transculturelle ;
- ajuster sa pratique professionnelle en identifiant des pistes d'action concrètes à partir de cette réflexion critique ;
- à partir de la réflexion sur des situations marquantes du point de vue inter-/transculturel, tirer des enseignements pour adapter son agir professionnel et développer sa compétence inter-/transculturelle ;
- identifier les différentes conceptions et pratiques de la communication et de l'interaction ainsi que les comportements et ressources qui en découlent, et les mobiliser dans l'accompagnement de personnes et de groupes ;
- formuler des hypothèses liées à la situation concernant les empreintes socioculturelles des personnes impliquées, les justifier de manière théoriquement fondée et les examiner de manière critique, ainsi que
- encourager les personnes impliquées à identifier et valoriser leurs compétences et ressources inter-/transculturelles.

Contenus possibles

Les contenus énumérés ci-dessous servent de repères aux prestataires de modules pour l'élaboration de leurs concepts de module. Ils peuvent être pondérés et complétés selon les besoins, pour autant que le développement complet des compétences visées par le module soit garanti.

- Raisons de la migration et exemples de parcours migratoires
- Modèle actuel de l'intégration en Suisse
- Contexte structurel : institutions et organisations importantes (aux niveaux communal, cantonal et fédéral) pertinentes pour le public cible ; arrière-plans de la migration ainsi que situation juridique et sociale des personnes migrantes ; points de contact pour le conseil externe et les interventions spécialisées
- Conditions de vie et cadres de référence pertinents pour la pratique (p. ex. juridiques, sociaux, etc.) des personnes migrantes
- Approches théoriques et modèles relatifs à la culture, à l'identité et aux empreintes socioculturelles, etc.
- Préjugés, stéréotypes et ethnocentrisme

- Conceptions différentes de l'enseignement et de l'apprentissage, voire de l'interaction
- Développement des compétences inter- et transculturelles
- Compétence opérationnelle inter- et transculturelle dans le contexte de l'enseignement et de l'apprentissage
- Réflexion critique sur sa propre attitude et / ou son rôle dans le contexte de l'enseignement et de l'apprentissage dans le domaine de l'intégration
- Compréhension par le changement de perspective et la tolérance à l'ambiguïté
- Gestion et analyse des conflits dans un contexte interculturel

Vérification des compétences

Tâche pour la vérification des compétences

Description, analyse et réflexion d'une situation de pratique présentant un défi et / ou enrichissante du point de vue inter- et transculturel, dans laquelle l'auteur· e interagit avec d'autres personnes concernées.

Directives

La vérification des compétences comprend entre 9'000 et 15'000 caractères, espaces compris, à l'exclusion de la page de titre, de la table des matières, de la bibliographie et des annexes.

Elle contient :

- une présentation de la situation de pratique présentant un défi et / ou enrichissante;
- une analyse de la situation en lien avec les empreintes socioculturelles des personnes concernées ainsi qu'avec des approches et / ou des modèles théoriques pertinents ;
- une réflexion sur sa propre empreinte socioculturelle et sur sa compétence opérationnelle dans la situation présentée ; ainsi que
- des constats et conséquences pour les interactions futures et pour la promotion des compétences inter- et transculturelles des personnes concernées ainsi que de l'auteur· e.

Critères d'évaluation

Forme

- Le travail est structuré de manière cohérente et rédigé dans une langue claire, précise et correcte.

Contenu

- La situation de pratique présentant un défi et / ou enrichissante est présentée de manière claire.
- Le lien entre la situation et les empreintes socioculturelles des personnes concernées est établi et associé à des approches et / ou des modèles théoriques.
- L'auteur· e mène une réflexion sur son empreinte socioculturelle, sur son propre comportement ainsi que sur sa compétence opérationnelle en lien avec la situation présentée.
- Les constats et les conséquences pour les interactions futures (dans la situation présentée ou dans des situations de pratique comparables) ainsi que pour le développement des compétences inter- et transculturelles sont dégagés.

Descriptif de module
Enseignement sur la base de scénarios selon l'approche fide (EBS)

Compétence opérationnelle

Planifier, mettre en œuvre et évaluer l'enseignement selon les principes et les standards didactiques de fide.

Conditions préalables à la participation

Pour la participation au module, les prérequis suivants sont nécessaires :

- des compétences et une expérience attestées dans la formation d'adultes sont requises (certificat de module Animer des sessions de formation pour des groupes d'adultes (FFA CF-AF) ou équivalence reconnue selon le Règlement ; sauf pour les offres combinées ou intégrées) ;
- une attestation de module pour le module « Didactique des langues étrangères et secondes » ou une qualification équivalente reconnue (sauf pour les offres combinées ou intégrées) - des informations complémentaires se trouvent dans le Guide et dans le Règlement ;
- une expérience pratique attestée d'au moins 100 heures effectives dans l'enseignement d'une langue seconde et /ou d'intégration à des personnes migrantes est exigée (sauf pour les offres intégrées ou combinées).
- des compétences linguistiques et métalinguistiques dans la langue officielle locale correspondante, au moins du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), ou d'un niveau équivalent ;
- un engagement à participer de manière active, ainsi que ;
- pour les modules en ligne, la caméra et le microphone doivent être disponibles, fonctionnels et activés.

Compétences

Les compétences correspondent à celles du domaine de compétence *Enseignement sur la base de scénarios selon l'approche fide* du profil de qualification (Version 2025) sur le portail web fide et sont fixées comme obligatoires. Les formateurs/trices en langue dans le domaine de l'intégration acquièrent, dans le cadre de ce module, les compétences suivantes :

- planifier, mettre en œuvre et évaluer le processus d'apprentissage conjointement avec les apprenant·e·s ;
- concevoir les séquences d'apprentissage basées sur des scénarios comme un cycle co-constructif continu comprenant la définition des objectifs, la planification, la mise en œuvre, la documentation et l'évaluation du processus d'apprentissage ;
- créer des situations d'apprentissage permettant aux apprenant·e·s d'utiliser activement, pendant le cours et dans des contextes proches de la vie quotidienne, les ressources linguistiques travaillées ;
- adapter ou développer des matériels didactiques en fonction des scénarios choisis et des besoins du groupe ;
- encourager les apprenant·e·s à utiliser la langue cible selon différents modes de communication (réceptif, productif, interactif, médiatif) dans des situations de vie quotidienne ;
- encourager les apprenant·e·s à utiliser, si nécessaire, des langues passerelles afin d'atteindre leur objectif communicatif ;
- mettre en œuvre des stratégies de différenciation lors de la planification et de la réalisation des séquences d'apprentissage ;
- favoriser et entretenir une culture du feedback et de l'évaluation tout au long du processus d'enseignement-apprentissage et utiliser les retours pour ajuster la planification ;
- accompagner les apprenant·e·s dans la création d'une documentation d'apprentissage pour favoriser un apprentissage durable ;
- soutenir les apprenant·e·s dans l'identification, le développement et l'utilisation durable de leurs stratégies d'apprentissage individuelles, ainsi que
- mener une réflexion analytique sur la planification et la mise en œuvre des séquences d'apprentissage, en tirer des enseignements et identifier des approches alternatives pour sa pratique future.

Contenus possibles

Les contenus énumérés ci-dessous servent de repères aux prestataires de modules pour l'élaboration de leurs concepts de module. Ils peuvent être pondérés et complétés selon les besoins, pour autant que le développement complet des compétences visées par le module soit garanti.

- Principes et Standards fide
- Découverte et utilisation des ressources didactiques disponibles sur le portail web fide
- Collecte, adaptation et création de matériel didactique analogique et numérique pour l'enseignement basé sur des scénarios
- Enseignement sur la base de scénarios selon l'approche fide en lien avec l'approche actionnelle
- Outils et méthodes pour identifier les besoins d'apprentissage des apprenant· e· s individuellement et/ou du groupe d'apprentissage
- Différenciation dans l'enseignement sur la base de scénarios selon l'approche fide
- Activités de communication langagière (réception, production, interaction, médiation) selon le *CECR* et son *volume complémentaire*
- Importance et formes possibles de la documentation d'apprentissage, analogique et numérique, en vue d'un apprentissage durable
- Développement des stratégies d'apprentissage, de communication, et d'action
- Différentes situations et formes d'évaluation (auto-évaluation, évaluation entre pairs, évaluation tierce, évaluation fondée sur des critères ou des indicateurs, etc.) basées sur des scénarios
- Gestion des conditions-cadres et/ou des directives de l'institution ou du format de cours (p. ex. restrictions des champs d'action, enseignement avec un manuel FLE/FLS, etc.)
- Sensibilisation aux compétences de base en mathématiques de la vie quotidienne ainsi qu'en technologies de l'information et de la communication nécessaires à la réalisation d'un scénario

Vérification des compétences

Tâche pour la vérification des compétences

Planifier, réaliser et évaluer une séquence d'apprentissage basée sur un scénario dans un contexte de pratique en Suisse.

Directives

La vérification des compétences comprend entre 12'000 et 20'000 caractères, espaces compris, à l'exclusion de la page de titre, de la table des matières, de la bibliographie et des annexes.

Elle contient :

- une description du groupe ayant travaillé sur le scénario ;
- une description du choix du scénario effectué en co-construction avec les apprenant·e·s ;
- une planification globale du scénario avec une vue d'ensemble de toutes les étapes du scénario ;
- une description détaillé de la mise en œuvre pour :
    - la phase de démarrage du scénario (élaboration et visualisation du déroulement de l'action, définition des priorités et des objectifs d'apprentissage) ;
    - le développement des ressources et des compétences langagières liées à une étape spécifique du scénario choisi ;
    - l'évaluation du processus d'apprentissage et de l'atteinte des objectifs d'apprentissage de cette même étape ;
- une réflexion sur une forme de documentation d'apprentissage adaptée au groupe d'apprenant·e·s concerné et sur la manière dont celle-ci peut favoriser un apprentissage durable ;
- une réflexion critique sur la mise en œuvre et les supports utilisés, ainsi que sur les enseignements tirés concernant les possibilités d'adaptation pour un futur cours.

Critères d'évaluation

<u>Forme</u>

- Le travail est structuré de manière cohérente et rédigé dans une langue claire, précise et correcte.

<u>Contenu</u>

- L'adéquation du scénario et de la séquence d'apprentissage aux besoins exprimés par les apprenant· e· s, tout en tenant compte des directives de l'institution, est visible.
- La phase de démarrage du scénario permet aux apprenant· e· s de

s'orienter dans le scénario et de définir des priorités ou des objectifs d'apprentissage.

- La séquence d'apprentissage est conçue de manière à ce que :
  - Les apprenant· e· s puissent utiliser, pendant le cours, en contexte pratique et pertinent pour la vie quotidienne, les moyens linguistiques élaborés dans le scénario choisi ;
  - L'accent soit mis sur les compétences et activités langagières communicatives liées au scénario.
- Les possibilités de différenciation pertinentes au sein de la séquence d'apprentissage décrite sont mises en évidence.
- Au moins une forme d'évaluation est intégrée dans la séquence d'apprentissage.
- Des réflexions sur les moyens de favoriser un apprentissage durable ainsi que sur une forme de documentation d'apprentissage adaptée au groupe concerné sont présentes.
- Une réflexion critique sur la mise en œuvre, ainsi que des enseignements tirés concernant les possibilités d'adaptation pour un futur cours, sont présents.

Éditeur

Secrétariat fide, Berne

Design et réalisation

Secrétariat fide, Berne

© 2025 Secrétariat d'État aux migrations SEM